de mentionner, du 24e, de la division Cremer, forte de 15,000 hommes environ, et d'une réserve spéciale de 8,000 à 9,000 hommes. Tous ces corps, formant un effectif de 140,000 hommes et de 400 bouches à feu, relevaient directement du général Bourbaki. En outre, Garibaldi, avec 13,000 à 14,000 hommes et 6 batteries, qui allaient être prochainement portés à 40,000 hommes et 90 pièces, occupait Dijon, et avait également pour mission d'opérer avec l'armée de l'Est.

A la suite de plusieurs conseils de guerre tenus à Besançon, il fut décidé que l'armée se porterait sur Vesoul, pour en déloger les troupes ennemies venues de Dijon et de Gray; puis, qu'elle continuerait son mouvement vers Villersexel et Esprels, dans le but de couper les communications du général Werder avec le général Treskow, qui assiégeait Belfort à la tête de 30,000 à 35,000 hommes. L'exécution de ce plan commença aussitôt, et l'armée ne tarda pas à arriver à Villersexel, excellente position que le général de Werder avait habilement fortifiée. L'attaque par nos troupes eut lieu le 9 janvier. La lutte fut une des plus sanglantes de cette guerre; mais, en définitive, la position fut emportée par nos braves français. Le 11, Bourbaki reprit sa marche en avant et alla s'établir, le 14 au soir, devant Héricourt, qui était la vraie clef de la situation. Le lendemain commença l'attaque des lignes ennemies, fortifiées d'une manière formidable et défendues par 80,000 hommes. Le combat se prolongea du 15 et le 17, mais tous les efforts de nos soldats se brisèrent contre des obstacles insurmontables. Le lendemain 18, Bourbaki, reconnaissant l'impossibilité d'atteindre le but, commençait sa retraite sur Besançon, à travers les plus terribles difficultés et par un froid qui glaçait nos malheureux soldats, mal vêtus, mal chaussés et mal nourris. Le 21 au soir, nos différents corps, moins le 24e, s'étaient ralliés autour de Besançon.

De son côté, Garibaldi soutenait victorieusement, à Dijon, une attaque des Prussiens. Pendant trois jours, tous leurs efforts vinrent se briser contre la ténacité du général et l'intrépidité des jeunes troupes. Ils durent enfin renoncer à l'espoir d'emporter la ville. Mais, pendant ce temps, d'autres forces prussiennes se rapprochaient de Besançon pour mettre obstacle à la retraite de l'armée de l'Est. Bourbaki pouvait encore marcher sur Dôle en écrasant les troupes ennemies qui auraient cherché à l'arrêter; malheureusement il ne se crut pas en force, et il perdit dans des tergiversations un temps précieux, que l'ennemi employait à se resserrer autour de lui. C'est alors qu'il s'arrêta à la funeste résolution de battre en retraite sur Pontarlier, parti que l'administration de la guerre combattit avec la plus grande énergie. Mais le général persista, et la retraite sur Pontarlier commença le 26. Après avoir présidé toute la journée aux préparatifs avec la plus paternelle sollicitude, Bourbaki se retira le soir dans ses appartements, et, quelques instants après, l'armée apprenait son suicide. Le général Clinchant fut alors investi du commandement suprême, et, certes, il fallait un bien courageux dévouement pour l'accepter dans de pareilles circonstances. Nous ne nous arrêterons pas sur les souffrances sans nombre par nos soldats pendant cette épouvantable retraite; elles sont indescriptibles. Tandis que, se ruidissant contre la fatalité, l'administration de la guerre à Bordeaux poussait Garibaldi en avant, de Dijon à Dôle, elle reçut, le 29 janvier au matin, cette dépêche laconique :

M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères, à la délégation de Bordeaux.

Versailles, 28 février 1871, 11 h. 15 m. du soir.

« Nous signons aujourd'hui un traité avec M. le comte de Bismark.

» Un armistice de vingt et un jours est convenu.

» Une Assemblée convoquée à Bordeaux pour le 15 février.

» Faites connaître cette nouvelle à toute la France; faites exécuter l'armistice et convoquez les électeurs pour le 8 février.

» Un membre du gouvernement va partir pour Bordeaux. »

En exécution de cet ordre, tous les chefs de corps reçurent avis d'avoir à cesser les hostilités. Mais, par un indigne subterfuge, et par suite de l'ignorance où était M. Jules Favre de la position de nos armées et même de l'existence de certaines d'entre elles, une exception avait été stipulée pour l'armée de l'Est. Or, c'était justement cette armée qui devait le plus bénéficier de l'armistice. Qu'arriva-t-il? c'est que Garibaldi arrêta aussitôt sa marche en avant et le général Clinchant son mouvement de retraite, tandis que les ennemis continuaient à effectuer leur concentration : nos troupes restaient immobiles, et les Prussiens manœuvraient activement pour les enserrer dans un cercle de fer. Garibaldi demanda aussitôt des explications au commandant des forces prussiennes qu'il avait devant lui. Ce général lui répondit qu'il n'avait reçu aucun ordre pour cesser les hostilités, mais qu'il en référerait au général Manteuffel, qu'commandait en chef et qui se trouvait alors devant Besançon. De son côté, le général Clinchant expédiait un parlementaire à Manteuffel, qui fit attendre longtemps sa réponse; et cependant ses troupes continuaient à s'avancer et à occuper les principaux passages. Il refusa même une suspension d'armes de trente-six heures, pour que les gouvernements pussent trancher la question. Devant une mauvaise foi aussi évidente, il ne restait plus au général Clinchant qu'à mettre, le plus promptement possible, son armée et son matériel à l'abri de cet ennemi sans scrupules, et c'est alors que, à travers mille difficultés et en se frayant un chemin les armes à la main, il se vit contraint d'aller chercher un refuge sur le sol hospitalier de la Suisse. Son armée était neutralisée; mais du moins elle échappait à la honte d'une capitulation. La guerre était finie.

Et maintenant, à quoi attribuer la cause de nos désastres? Ayons le courage de le dire avec M. de Freycinet, dans l'excellent ouvrage duquel nous avons puisé beaucoup de détails pour la seconde partie de cet article :

« *La France a été vaincue parce qu'elle était la plus faible.*

» Cette infériorité s'est manifestée sous un triple aspect : par le nombre, par l'armement et par l'organisation. »

Et l'historien n'a pas de peine à démontrer cette triple infériorité. Plus loin, il justifie pleinement l'administration de la guerre du reproche qu'on lui a si souvent adressé d'avoir fait des plans de campagne et de les avoir imposés aux généraux. « Une grande partie de l'assertion, dit-il, repose sur un malentendu. Les généraux français ne se laissent point « imposer » des plans de campagne; j'entends par là qu'ils ne consentent point à exécuter des combinaisons qu'ils jugent dangereuses pour leur pays. Un général à qui de pareilles propositions seraient données commence par présenter des observations pour faire modifier le plan; et si ces observations ne sont pas prises en considération, il fait ce qu'a fait le général Bourbaki, invité à marcher de Bourges sur Blois, il demande à être déchargé du commandement. La dignité d'un chef n'a d'accommode point d'une autre conduite...

» Reste la première partie de l'assertion : l'administration a fait des plans de campagne.

» Oui, elle en a fait, et, je me hâte d'ajouter, elle eût été bien coupable de n'en pas faire. Est-ce qu'il ne fallait pas que nos armées agissent dans une certaine relation les unes avec les autres? Est-ce qu'il fallait laisser chacune d'elles se mouvoir à son gré, sans lui avoir tracé d'avance sa ligne et le champ de son action? Nous étions fermement résolus à ne pas laisser recommencer les désastres de la période impériale; nous ne voulions pas que des corps d'armée agissent à l'aventure et se fissent battre en détail. Nous avons établi et maintenu un lien entre eux. Grâce à ce lien, grâce à cette direction supérieure, nos armées n'ont point connu les catastrophes de Sedan et de Metz, non plus que les écrasements de Forbach, Wissembourg et Reichshoffen. » (*La Guerre en province.*)

Guerre et de la paix (DE LA), ouvrage de Dion Chrysostôme. V. DISSERTATIONS, du même auteur.

Guerre des chanteurs à Wartbourg (LA) (*Der Singerkrieg u. Wartburg*), poème du XIIIe siècle, sans nom d'auteur et attribué, sans preuve, aux plus connus des sept minnesterls qui se livrèrent un combat poétique : Biterolf, Henri d'Offerdingen, Walter von der Vogelweide, Henri l'Ecrivain, Reinmar von Zveter, Wolfram d'Eschenbach et Klingsor. Il nous a été conservé dans le *Code du chevalier Manesse*, recueil unique de ce que l'art des Minnesingers a produit de plus parfait.

La *Guerre des chanteurs* se compose de deux parties. Dans la première luttent ensemble, au château de Wartbourg, près d'Eisenach, les six premiers ménestrels. Henri d'Offerdingen s'engage à prouver, en vers, que Léopold d'Autriche surpasse en vertus tous les princes de la chrétienté; ses adversaires lui opposent Philippe - Auguste, le comte de Henneberg, le landgrave de Thuringe, etc.; c'est un tournois d'adulations extravagantes. Cette première partie n'a que vingt-quatre strophes. Dans la seconde, qui est plus étendue (cent strophes), la lutte est plus vive. Wolfram d'Eschenbach, Klingsor est supposé inspiré par le diable, et propose à son adversaire des énigmes en vers; Wolfram, inspiré par l'Esprit saint, les résout facilement, à la grande stupeur de l'assemblée. Dans sa réponse à la dernière énigme, il fait allusion à la légende de Lohengrin, et le landgrave, juge du tournoi, prie le poète de chanter ce sujet. « Chantez maintenant, » dit-il, et sur ces mots finit le poème, ce qui a fait conjecturer qu'il n'était qu'une introduction au *Lohengrin*.

La *Guerre des chanteurs* est un monument précieux de la poésie allemande au moyen âge; il est probable qu'elle est de deux auteurs différents. La première partie, toute chevaleresque, paraît être de Wolfram d'Eschenbach; la seconde, toute mystique et très-obscure, ne peut être assignée à aucun des chanteurs dont le nom y est prononcé. Le poème a été édité par M. L. Ettmüller (Ilmenau, 1830, in-8°).

Guerre (DISCOURS SUR L'ART DE LA), par N. Machiavel. V. ART DE LA GUERRE.

Guerres civiles de France (HISTOIRE DES) *sous les règnes de François II, Charles IX, Henri III et Henri IV* (Venise 1630), par H. Davila. Cette histoire célèbre, dont il se vendit, en 1631 seulement, 10,000 exemplaires, a été traduite dans toutes les langues. La meilleure édition italienne est celle de 1733, accompagnée des *Mémoires* d'A. Zeno sur l'auteur. Elle est divisée en quinze livres, et elle suit le cours des guerres civiles qui désolèrent la France depuis la mort de Henri II jusqu'à la paix entre Henri IV et les catholiques, proclamée le 7 juin 1598. L'auteur cherche la cause principale de ces guerres dans la constitution primitive de la monarchie française, et dans la loi salique qui, garantissant les droits de succession aux princes du sang, jeta et nourrit entre eux les germes de la jalousie et de la discorde. Davila ne néglige rien pour être exactement renseigné soit sur les faits, soit sur les mobiles qui firent agir les personnages. On a dit qu'il aurait mérité plus d'éloges, s'il en eût été lui-même moins prodigue à l'égard de Catherine de Médicis, sa marraine et sa bienfaitrice. Des critiques, comparant son histoire à celle du président de Thou, ont dit qu'il faut se défier de Davila lorsqu'il parle en faveur de la cour, et de de Thou quand il parle contre elle. Toutefois, Sallé d'avis que, si Davila chercha parfois à ménager ses anciens bienfaiteurs, il respecta néanmoins la vérité, et qu'il sut ne paraître ni partial ni ingrat. Ainsi, lors même qu'il attribue à la force des circonstances les crimes politiques qui souillèrent les règnes dont il fait l'histoire, il ne supprime rien de ce qui doit les rendre à jamais exécrables : témoin le meurtre des conjurés d'Amboise, où il présente sans réserves et sans atténuations toutes les horreurs de la Saint-Barthélemy. Il ne ménage pas davantage les jésuites, et, au quatorzième livre, il ne manque pas d'indiquer les vrais motifs de leur expulsion, tels que l'aveu de l'assassin Jean Châtel, à savoir que les jésuites, en prêchant qu'il désigne comme ennemis de la couronne et de la tranquillité publique, et comme sécrétaires de la puissance. » Mais, remarque Corse Salfi, ce qui dépose le plus en sa faveur, c'est le jugement que Bayle a porté sur lui. Ce critique, après avoir relevé quelques inexactitudes dans des détails de peu d'intérêt, surtout au sujet de la reine de Navarre, n'hésite pas à dire que ces légères inexactitudes, inévitables dans tout ouvrage, n'empêchent pas que ce fameux écrivain ne soit très-digne de foi. »

Guerre de Genève (LA), ou **les Amours de Robert Covelle**, poème héroï-comique, en cinq chants, avec des notes, par Voltaire (1768). L'auteur y fait la critique des querelles religieuses de Genève; il y tourne en ridicule, avec des notes sérieuses, quelques-uns des pasteurs genevois, qui appelaient à leur tribunal les citoyens et citoyennes accusés de fornication, et les obligeaient à se mettre à genoux et à genoux. Voltaire maltraite assez cruellement Jean-Jacques Rousseau, dans le poème et dans les notes. Deux scènes de satire et de verve, des vers faciles où petille l'esprit, marquent cette production légère, qui eut un véritable succès.

Guerre (DE LA) **et des armées permanentes**, par M. Proudhon (Bruxelles, ouvrage couronné par la Société de la Paix, 1856. L'auteur est une de ces âmes généreuses qui conseillent aux peuples d'employer à s'entr'aider toute l'activité qu'ils ont employée jusqu'ici à se nuire. La forme de gouvernement qui se prêterait le mieux à la réalisation de ce vœu serait évidemment la république démocratique, sous les formes même les plus tempérées, tiendra toujours à avoir à sa dévotion des armées permanentes; or, avec des armées permanentes, l'abolition de la guerre est impossible. Par conséquent la grande fédération des peuples, au moins des peuples européens, dans le but d'arriver à la suppression de la guerre par l'institution d'un droit international et d'un tribunal supérieur chargé de faire observer ce droit, ne sera réalisable que le jour où ces peuples seront organisés sous la forme républicaine.

L'ouvrage est divisé en trois parties. La première, c'est qu'un précis historique de la guerre et de l'accroissement des armées permanentes; la seconde présente le relevé des forces militaires de l'Europe et du budget des dépenses de guerre annuellement, des accroissements qu'en résultent. La troisième partie, la plus importante, considère à tous les points de vue politiques et sociaux les résultats de cet état de choses. M. P. Larroque n'apprend rien à la grande majorité de ses lecteurs, en étalant sous leurs yeux les misères de l'état de guerre et le trouble général qu'introduit dans les Etats européens une telle déperdition de forces en hommes et en argent. Encore l'auteur, qui écrivait antérieurement à la guerre d'Italie, n'a-t-il pu faire entrer en ligne de compte les expéditions de Chine et du Mexique, et la dernière guerre, la plus désastreuse de toutes.

La conclusion inévitable est celle-ci : abolition de la guerre. C'est le vœu de tous les esprits sensés, et, comme il est impossible que tant de bons esprits veuillent une chimère, ce vœu est réalisable. Par quel moyen? Voici celui que propose l'auteur. De même que les hommes ont compris la nécessité de se former en sociétés politiques et d'instituer une autorité souveraine chargée de maintenir la paix entre eux et de faire respecter le droit de chacun, pourquoi n'instituerait-ils pas un tribunal supérieur et commun, dans le genre du conseil des Amphictyons dans l'ancienne Grèce, mais en perfectionnant son organisation et en étendant sa juridiction au monde entier? Ce tribunal serait chargé de juger les différends entre les peuples et pourvu d'une force suffisante pour faire exécuter ses arrêts. Les principales nations se sont bien entendues pour empêcher la traite des noirs, pourquoi ne s'entendraient-elles pas pour empêcher le massacre des blancs? La nation qui refuserait de souscrire aux décisions de ce conseil verrait le reste du monde coalisé contre elle, et son intérêt la forcerait à se soumettre.

Il y a bien un côté un peu chimérique dans ce projet, que d'autres avaient déjà rêvé avant M. Larroque; mais il serait téméraire d'affirmer qu'il soit complétement irréalisable, et, si de pareils livres étaient répandus à profusion parmi les masses, il se formerait une opinion générale dont la puissance obligerait peut-être la guerre qu'en cas de nécessité absolue.

Guerre et la paix (LA), **recherches sur le principe et la constitution du droit des gens**, par P.-J. Proudhon (Bruxelles, 1861, 2 vol. in-18). « Ce livre, on le sent, a été fait pour eux, dit l'épigraphe choisie par l'auteur. En rappelant au lecteur ce mot du sphinx, Proudhon a-t-il songé au sujet lui-même, qui est en effet un des problèmes les plus difficiles, ou bien à la façon dont il voulait le traiter? C'est ce qu'il est impossible de décider. Dans aucun de ses livres il n'a accumulé plus d'antithèses, plus d'antinomies, comme il aime à le dire; dans aucun il ne s'est donné davantage le plaisir de plaider avec une égale force le pour et le contre, de faire des conclusions diamétralement opposées aux prémisses, sans se soucier de l'embarras de celui qui essaye de le suivre à travers toutes les circonlocutions de sa pensée.

Proudhon pose d'abord en principe que la guerre, comme la justice et la religion, est un fait humain, qu'elle est divine, primordiale, essentielle à la société, à la production même de l'homme et de la société; que par elle se révèlent, aux premiers jours de l'histoire, nos facultés les plus élevées : religion, justice, poésie, beaux-arts, économie sociale, politique, gouvernement, noblesse, bourgeoisie, tout émane directement ou indirectement de la guerre. C'est un hymne, un hosannah perpétuel. De Maistre et les timides qui, tout en glorifiant la guerre, ne la regardent que quelque Etat plus faible et plus riche, comme sur une proie. Il y a là une page admirable sur la France, opulente, peuplée, industrieuse, bourdonnante comme une ruche en travail, et les Etats allemands, affamés, s'exténuant à faire des soldats, comme des malfaiteurs qui aiguisent leurs couteaux, et guettant l'occasion de mettre le pied de l'autre côté du Rhin, et peut-être de la Meuse. Quelle clairvoyance dans ce penseur! Il nous montre l'iniquité de la cause et l'immoralité du but entraînant inévitablement la déloyauté des moyens, l'incompétence fatale du jugement de la force sur toutes les questions qu'elle veut trancher, et l'aggravation même du paupérisme et de tous les maux dont la guerre devait être le remède. Ainsi Proudhon détruit dans cette seconde partie tout ce qu'il a édifié dans la première, et avec une rigueur de déduction tout aussi pressante. Après avoir présenté la guerre comme étant la justice, comme rendant des arrêts souverains, indiscutables, admis par la conscience universelle et le consentement unanime de tous les peuples, il accuse son incompétence absolue. Après avoir dit : « La guerre est inhérente à l'humanité et doit être autant qu'elle » (t. Ier, p. 77), il conclut ainsi, et c'est son dernier mot : « L'héroïsme doit désormais céder la place à l'industrie, car, selon toute probabilité, nous marchons vers une époque de paix indéfinie. Quelle que soit la décision des hommes, nous pouvons être sans inquiétude sur les événements. Les nations, comme les petits-fils de Lycurge, mais n'en est pas la plus intéressante. L'espion passe avant. Celui-ci n'essaye point, par des phrases ronflantes, de faire absoudre sa conduite infâme; la vengeance de la patrie se primée le pousse; il agit résolûment, et quand on lui demande quelle récompense il désire pour ses services qui ont aidé au salut de la République, il exigue et il triomphe de Zurich, il ne veut qu'une chose, combattre; et d'espion il passe soldat. La scène est d'une simplicité antique. Citons l'épisode de la retraite de Souwarow à travers les rues d'un hameau où les blessés russes sont amoncelés; la scène de pillage; la faite des Russes dans les glaciers; le bivouac au bord du lac des Quatre-Cantons, où les Russes voient de loin les feux de joie des Français victorieux se refletant dans les eaux et entendent la *Marseillaise* faire retentir les échos de la Suisse républicaine.

Cet éloquent plaidoyer, dirigé contre les fantômes d'une gloire sanglante, vit le jour sous le second Empire : c'est dire qu'il ne put aborder le théâtre, alors livré à toute la clique bonapartiste. Les metteurs en scène officiels de la guerre offrir à leur public ordinaire cette courageuse protestation contre l'effusion du sang, contre les désastres inséparables des grands antagonismes armés! ailons donc! et les cantates du 15 août et les « vive l'Empereur! » de commande? Ce livre restera, dit M. Paul Foucher, comme « une réplique convaincante au ponctif des premiers-Paris et aux arrêts capricieux du dieu des combats (symbolisés par le canon rayé ou le fusil à aiguille), une condamnation de cette loterie où les chances du courage le cèdent de plus en plus aux découvertes de la mécanique ou de la dynamique! Colin-Maillard terrible qui tantôt sauve les Etats, affranchit les peuples, émancipe les nationalités, et tantôt dévalise les empires, crochète les places fortes, pille les dynasties, et *fait* le drapeau dans les mêlées comme dans les foules on *fait* le mouchoir; dans tous les cas, substituant toujours le despotisme intelligent du sabre au règne discussif de la raison, et le tocsin des alarmes aveugles à la sonnette des parlements libres et éclairés! un jour, de l'héroïsme qui fait l'histoire immortelle, et, le lendemain, de la gloire... à la tire! » Et cependant, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la France meurtrie, couverte de sang, frissonne d'une ardeur belliqueuse, et nous ne pouvons que nous incliner, nous qui détestons la guerre, mais qui aimons notre patrie; car le drapeau que nous relevons, c'est celui de la Revanche, non pas seulement de la Revanche nationale, mais de la Revanche de l'Humanité, le drapeau qui doit abriter l'union des peuples et le triomphe de la République universelle.

Guerre du Péloponèse..., de Trente ans..., de Sept ans. V. PÉLOPONÈSE, TRENTE ANS et SEPT ANS.

Guerre des dieux (LA), poëme de Parny. V. DIEUX (la Guerre des).

Guerre ouverte ou **Ruse contre ruse**, comédie en trois actes de Dumanian (théâtre du Palais-Royal, 1786). C'est un mari jaloux, brioglio dans le goût espagnol; la pièce est d'ailleurs imitée de celle de Moreto, *Garder une femme, chose impossible*. On l'a seulement remarquée à cause de l'époque. Très-jeune encore, Martin Guerre avait épousé à Artigat, en Gascogne, une jeune fille nommée Bertrande de Rols. Environ dix ans après son mariage, Martin Guerre disparut du pays, et on commençait à l'oublier, lorsqu'un homme, nommé Arnaud du Thil, qui lui ressemblait trait pour trait, se présenta à sa femme, et fut accueilli par elle comme s'il eût été Martin Guerre lui-même. Il avait, d'ailleurs, parfaitement étudié son rôle; il était instruit de mille circonstances particulières de la vie de Martin. Bertrande de Rols n'eut garde de soupçonner l'erreur dont elle était victime; elle eut de l'imposteur deux enfants dont l'un mourut peu de mois après sa naissance.

Cependant, un soldat, venu de Rochefort, publia la nouvelle que le véritable Martin Guerre était en Flandre. Bertrande, irritée, livra son faux mari entre les mains de la justice et demanda, outre sa condamnation, 2,000 écus à titre de dommages-intérêts. Le juge interrogea le faux Martin sur la Biscaye, sur le lieu de sa naissance, le mois, le jour de ses noces, les personnes qui y étaient, les différents habits des convives, le prêtre qui avait célébré le mariage, les détails de l'hyménée, sur tout ce qui pouvait s'y rapporter. Arnaud ne broncha pas dans ses réponses. Il donna la description des provinces qu'il avait parcourues, des cités où il avait séjourné, indiqua les gens auprès de qui ce devait se renseigner et, par le fait, les renseignements furent exacts.

L'enquête continua. Sur cent cinquante témoins environ qui furent entendus, trente ou quarante déposèrent en faveur de l'accusé; les autres le reconnurent pour Arnaud du Thil. Presque tous dirent que Martin Guerre était plus haut et plus noir; qu'il était grêle de corps et un peu voûté, portant la tête entre les deux épaules, le menton fourchu, la voix plus supérieure qu'il était pendante, qu'il avait le nez large et camus, la marque d'un ulcère au visage et une cicatrice au sourcil droit. Or, Arnaud était petit, trapu, fourni de corps, avait la jambe grosse; il n'était ni camus ni voûté; mais il avait à la figure les mêmes marques que celles qui étaient signalées par les témoins.

Le cordonnier qui chaussait Martin déposa qu'il se chaussait à douze points, tandis que l'accusé ne se chaussait qu'à neuf points. Un autre témoin affirma que Martin Guerre était habile dans le jeu des armes et à la lutte, tandis que l'accusé n'y entendait rien. Du Thil fut condamné à perdre la tête et à être mis en quartiers; mais il appela de cette sentence au parlement de Toulouse, qui, après de longs débats, éclaircis tout d'un coup par l'arrivée inopinée du vrai Martin Guerre, condamna Du Thil à faire amende honorable au devant de l'église d'Artigat; et illec à genoux et en chemise, tête et pieds nuds, ayant le hart au col et tenant en ses mains une torche de cire ardante, demander pardon à Dieu, au roy, à justice, ausdits Martin Guerre et de Rols, marier; ce fe fait sans Du Thil délivré es mains de l'exécuteur de la haute justice, qui luy fera faire les tours par les rues et carrefours accoutumez dudit lieu d'Artigat; et, la hart au col, l'amènera devant la maison de Martin Guerre pour illec en une potence estre pendu et estranglé, après, son corps bruslé... Prononcé le douzième jour de septembre 1560. » Le jugement fut ainsi exécuté.

Cette cause célèbre a été arrangée pour la scène. Le *Faux Martin Guerre*, représenté à la Gaîté, le 23 août 1808, a eu un grand succès.

GUERRE-DUMOLARD (Jean), jurisconsulte français, né à Allevard (Dauphiné) en 1761, mort en 1845. Il était, avant la Révolution, avocat au parlement de Grenoble, où il acquit une grande réputation de savoir et d'éloquence. Après la suppression des parlements, il se fixa à Lyon, devint, pendant l'insurrection de cette ville, en 1793, secrétaire puis président de sa section, et parvint à fuir lorsque les troupes de la Convention se furent emparées de Lyon. Guerre y retourna après la Terreur, y exerça quelques années les fonctions de juge, puis reprit sa place au barreau pour ne la plus quitter. Lors du procès relatif aux événements qui eurent lieu à Lyon en 1817, il défendit devant la cour prévôtale plusieurs des prévenus politiques, et devint, en 1831, bâtonnier de l'ordre. Guerre-Dumolard a publié, entre autres écrits : *Histoire de la révolution de Lyon* (1823, in-8), ouvrage fort rare, comprenant 141 pièces justificatives curieuses; *Campagnes de Lyon et du Midi en 1814-1815* (1816); *De l'autorité des lois civiles et politiques de chaque Etat sur son territoire* (1838); *Considérations historiques sur les avantages et les inconvénients des étangs de la Dresne marécageuse* (1833). Il a laissé, en outre, un grand nombre de dissertations publiées dans les *Archives du Rhône*, dans le *Recueil des mémoires de l'Académie de Lyon*, etc.

GUERRERO, état du Mexique, formé en 1849. Son nom lui fut donné en l'honneur de Vincent Guerrero, président de la République fédérale, et a pour bornes : au N., l'Etat de Mexico; au N.-O. et à l'O., celui de Michoacan; au S., l'Océan; à l'E., l'Etat d'Oaxaca, et au N.-E., celui de Puebla. On évalue sa superficie à 62,910 kilom. carrés, et sa population à 270,000 hab. presque tous Indiens. Capitale Chilpancingo. L'Etat de Guerrero occupe une partie du versant inférieur du plateau mexicain. C'est une région montagneuse, qui jouit néanmoins du climat le plus agréable, sauf dans les vallées, où la chaleur est étouffante. Elle est couverte de forêts immenses et presque impénétrables. Les produits naturels sont variés et abondants; mais l'agriculture est fort arriérée. Les minéraux abondent, l'or surtout; cependant l'exploitation des mines est presque abandonnée.

GUERRERO (Francesco), compositeur espagnol, né à Séville en 1528, mort en 1599. La jeunesse de ce savant musicien est tout à fait inconnue; on croit seulement que son frère, Pierre Guerrero, professeur instruit, lui enseigna les éléments de son art, et qu'il aurait eu la bonne fortune de recevoir quelques leçons de Morales. A dix-huit ans, il fut nommé maître de chapelle à la cathédrale de Jaen, puis appelé au même titre à Malaga; mais l'approbation du roi n'ayant pas sanctionné sa nomination, il accepta les mêmes fonctions auprès du chapitre de la cathédrale de Séville. En 1588, Guerrero suivit à Rome le cardinal-archevêque de Séville, et de là se rendit à Venise pour y entreprendre, à l'âge de soixante ans, un voyage à Jérusalem qu'il rêvait depuis longtemps et dont il avait maintes fois parlé dans ses ouvrages. Son excursion terminée, il se rembarqua pour Venise, y vécut quelque temps fort retiré, pour se livrer à la correction de ses œuvres, et reprit la route de Séville, où il mourut à l'âge de quatre-vingt un ans. Les œuvres de ce maître, qui portent presque toutes le cachet de l'école romaine contemporaine, se distinguent par une riche et vigoureuse harmonie et un style constamment soutenu. Ses compositions les plus connues sont : ses *Magnificat*; son *Premier livre de messe*, imprimé à Paris en 1566; *Premier livre de psaumes à quatre voix; Messe des morts à quatre voix; Messe de requiem*; la *Passion*, d'après saint Jean, à cinq voix; la *Passion*, d'après saint Matthieu, à cinq voix également. Il a laissé aussi un nombre considérable de psaumes et de motets qui se trouvent éparpillés dans toutes les églises espagnoles.

GUERRERO (Vicente), président de la République mexicaine, fusillé en 1831. Il était mulâtre et né dans l'esclavage. Lorsque éclata, en 1809, l'insurrection du Mexique contre l'Espagne, Guerrero se joignit à la bande de Mina, se signala par son audace et par son intrépidité, prit le commandement d'une bande, et devint, après la mort de Mina, le principal général des insurgés. En 1818, des revers le contraignirent à s'enfuir dans les montagnes. Deux ans plus tard, il se joignit à Iturbide, qui s'empara de Mexico sur les Espagnols; mais Iturbide s'étant fait proclamer empereur du Mexique (1822), Guerrero ne tarda pas à se séparer de lui et à s'insurger à sa chute. Il était devenu un des principaux chefs du parti populaire lorsque, en 1827, il posa sa candidature à la présidence de la république; bien qu'il eût réuni moins de suffrages que Pedrazza, son concurrent, il parvint à se faire nommer, grâce aux intrigues de l'agent des Etats-Unis, Poinsett. Le corps de débarquement, envoyé par la métropole, s'étant approché de Tampico et de Tamaulipas, Guerrero envoya au-devant de ces troupes Santa-Anna et Teran, qui les mirent en déroute et forcèrent leur chef, le brigadier Barradas, à capituler. Cette victoire, qui remplit Mexico d'allégresse, semblait devoir affermir Guerrero à la présidence; il n'en fut rien. Guerrero s'était aliéné bon nombre de ses partisans, dont il n'avait pu satisfaire la cupidité; ils se rallièrent au parti monarchiste et concertèrent de le renverser. Trois mois s'étaient à peine écoulés que le général Bustamente se prononça contre Guerrero, et des soulèvements de troupes eurent lieu dans les cantonnements. Guerrero se mit à la tête de la révolte établie par lui et nomma un gouvernement provisoire. Abandonné de ses soldats et n'osant rentrer dans la capitale, il s'enfuit à son hacienda de Tixtla, aujourd'hui Guerrero, au milieu des indigènes du Sud, dont il était l'idole et qui ne tardèrent pas à former autour de lui une petite armée. Pendant ce temps, on faisait procéder par le congrès, à Mexico, à la déchéance de Guerrero; Bustamente était proclamé président; on fusillait ceux qui osaient élever la voix contre le nouveau gouvernement, ainsi que les chefs de corps suspects de sympathie pour le président déchu. Puis, comme ce système de terreur était encore inefficace, que les forces du parti contraire augmentaient d'une manière inquiétante, qu'un lieutenant de Guerrero avait même battu les troupes du général Armijo, et qu'enfin la guerre paraissait traîner en longueur et n'offrait qu'une issue problématique, on résolut de trancher la difficulté d'un seul coup. Un brick génois venait de relâcher dans le port d'Acapulco; un émissaire de Bustamente se rendit auprès du capitaine de ce navire, un nommé Pitaluga, et obtint de lui, moyennant 6,000 piastres, qu'il livrerait l'ancien président. Pitaluga, pour atteindre ce but, entra en relations avec Guerrero, devint bientôt son ami intime et l'invita un jour à dîner à son bord. Guerrero s'y rendit avec deux officiers, sans précaution comme sans défiance. A peine eut-il mis le pied sur le pont, que l'infâme capitaine le fit saisir et garrotter, puis leva l'ancre et sortit de la rade. Le brick fit voile pour Huatulco, petit port plus au sud, où l'on avait envoyé des troupes pour recevoir le prisonnier; Guerrero leur fut livré. Conduit à Oaxaca, il y fut jugé par un conseil de guerre qui l'avait d'avance condamné. Dans la crainte d'un mouvement à Oaxaca, on le mena à Cuilpa pour le fusiller. Il y passa deux jours en chapelle, selon l'usage qui accorde ce temps aux condamnés pour se recommander à Dieu, et le troisième jour (14 février 1831) il fut ignominieusement fusillé par derrière, comme traître à la patrie.

C'est à Guerrero que l'on doit l'abolition de l'esclavage au Mexique et la création dans ce pays du parti libéral et démocratique, qui triomphe partout en ce moment.

Guerrero ou la **Trahison**, tragédie en cinq actes et en vers de M. E. Legouvé (Comédie-Française, 4 janvier 1845). La mort tragique de Guerrero a inspiré à M. Legouvé cette pièce, médiocre au point de vue littéraire et